

RENOUVEAU

**OSONS
LA COMMUNICATION!
LA TRANSPARENCE !
LE DÉBAT !**

Editorial

Chères Dalhemoises, chers Dalhemois,

RENOUVEAU, comme son nom l'indique, aime le changement. En ce début d'année, il a vu son comité entièrement renouvelé. Vous trouverez ci-dessous le portrait de nos heureux représentants.

J'ai l'honneur d'en être la nouvelle présidente. Dans ce bulletin, je vais essayer de vous offrir le plus large aperçu possible de la vie communale.

Notre site internet www.renouveau-dalhem.be, entièrement renouvelé, vous montrera le travail que nous effectuons au sein du Conseil communal, du Conseil CPAS et vous fournira aussi des informations d'actualité régulièrement mises à jour.

Notre rôle d'opposition consiste à épinglez les travers de la Majorité mais aussi à proposer des projets qui nous semblent intéressants pour la Commune, vous en lirez quelques exemples dans cette édition 2015.

Au même titre que le bien vivre ensemble, le bien vivre pour tous est essentiel pour nous. Nous souhaiterions que la Commune s'en soucie davantage. Malheureusement, nos propositions trouvent rarement écho, c'est pourquoi nous avons décidé de créer un groupe de réflexion à ce sujet.

Il est vrai que la Majorité MR-PS-CDH réalise aussi des choses positives, ses représentants vous le montrent suffisamment, c'est pourquoi vous n'en découvrirez pas beaucoup dans ce petit journal, chacun son rôle!

Nous sommes à votre disposition pour discuter des problèmes que vous pourriez rencontrer dans la commune ou pour soutenir des projets qui vous tiennent à cœur. N'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture

France Hotterbeex épse van Ellen
Présidente



Au sommaire :

- Voor de Nederlandstaligen
- Handicap ? Même pas cap !
- Interview
- Du côté du CPAS
- Brèves du Conseil
- Points supplémentaires Renouveau
- Hommage à Philippe
- Actualité du CCCA
- Le Conseil communal
- Le point de vue du chaisard

Prochaine journée découverte

Dimanche 27 septembre 2015

Le thème de cette année : le général Thys

Voor de Nederlandstaligen



Met trots presenteren wij U de Renouvelles, waarin de "Renovateurs" U het wel en wee schetsen van de gemeente Dalhem.

Renouveau is een tiental jaar geleden opgericht door een aantal enthousiaste inwoners van Dalhem om de politiek in de gemeente te veranderen. Sinds 2012 zijn wij met zeven zetels in de gemeenteraad de grootste partij in Dalhem.

Wat ons bindt en ons onderscheidt van de traditionele, toch wat vastgeroeste partijen is onze rotsvaste overtuiging dat de politiek in onze gemeente gekenmerkt dient te worden door transparantie, communicatie en debat. Dat de belangen van alle burgers dienen te worden gediend. Dat democratie meer is dan meerderheid tegen oppositie.

Handicap ? Même pas cap !

Lors de la séance du Conseil communal du 26 février dernier, le groupe RENOUEAU a ajouté un point à l'ordre du jour relatif à la création d'un groupe de travail de personnes handicapées et aidants proches en vue de conseiller les responsables communaux quant à leurs besoins. En effet, les difficultés que peuvent rencontrer les personnes souffrant d'un handicap sont multiples et varient selon le handicap; un groupe de réflexion permettrait ainsi de faire un état des lieux en fonction des différents témoignages et de transmettre l'information à nos édiles.

Par ailleurs, ce projet donnerait l'opportunité de mettre en application la décision du Conseil communal du 22 février 2007 d'adhérer à la Charte communale de l'intégration de la personne handicapée.

Suite à des réflexions sur la personne handicapée, certaines communes ont créé des commissions consultatives des personnes handicapées mais cela engendre un certain coût. C'est pourquoi RENOUEAU a proposé de rechercher des personnes qui seraient d'accord de faire partie bénévolement du groupe de travail. Le coût principal (de l'ordre de 1.000 €) serait le placement d'annonces dans différents journaux ainsi que la mise à disposition d'un local avec internet, accessible à tous.

In dit nummer leest U over gemeentelijke bouwplannen, over onze "journée découverte", dit jaar gewijd aan generaal Thys, onze beroemdste burger, en nog veel meer.

Voelt U zich aangetrokken tot onze ideeën, wilt U ons meehelpen zaken te veranderen, heeft U voorstellen, vragen of suggesties, neemt U dan gerust contact met ons op. En natuurlijk bent U welkom op de vergaderingen van de gemeenteraad, die maandelijks in Mortroux worden gehouden.

Wij wensen U veel leesplezier!

France van Ellen- Hotterbeex

Voor nadere informatie kunt U ons bereiken op dit mail adres: renouvellesdalhem@gmail.com



La Majorité a voté contre ce point prétextant qu'il est inutile de multiplier le nombre d'intermédiaires et que les différents groupes déjà créés tels que les Conseils des Aînés et des Enfants peuvent communiquer l'information au Collège et qu'il suffit qu'une personne aille trouver le Bourgmestre pour que ce dernier solutionne son problème en matière de mobilité.

Mais bien sûr!!! Un enfant rencontrant des difficultés dans le milieu scolaire aura envie et surtout n'hésitera pas à aller trouver un membre du Conseil communal des Enfants pour discuter de cela avec lui!!! Sans compter que bon nombre de personnes handicapées n'osent pas forcément interpellier un responsable communal pour lui faire part des problèmes qu'elles rencontrent au quotidien mais feront plus aisément la démarche d'en parler au sein d'un groupe.

La décision et les arguments de la Majorité démontrent bien que moins l'individu est proche d'une situation, **moins il y est sensible** !



Qu'à cela ne tienne! Ce projet ne peut voir le jour par le biais communal? Et bien, cela se fera quand même! Un groupe de citoyens sera mis en place afin

de donner la parole à ceux qui le souhaitent et d'en faire écho.

Si vous souhaitez participer au groupe de réflexion pour personnes à mobilité réduite, n'hésitez pas à contacter Loïc Olivier (loic@youshould.com ou au 0485-11 65 21) Ce groupe a pour **seul objectif l'amélioration des conditions de vie des citoyens** de la Commune et en aucun cas un quelconque objectif politique.

RENOUVEAU sera le relais du groupe auprès du Conseil.



Interview

Nouvelle rubrique où nous vous livrons l'interview d'un(e) dalhemois(e) d'origine ou habitant actuel sur un des sujets débattus dans notre magazine.

Nous commençons par Martine KERFF de l'asbl **LES BIOLLES (Service de loisirs et d'éducation permanente pour personnes handicapées)**

L'ASBL «Les Biolles» est installée non loin de nos frontières dalhemoises, soit sur la commune de Thimister-Clermont. Elle vise à l'intégration, l'épanouissement et l'équilibre de la personne présentant un handicap au travers d'activités de sports et de loisirs. Sa palette d'activités s'adresse à toute personne âgée de 6 à 99 ans ayant une déficience mentale, sensorielle et/ou physique, ainsi qu'à toute personne intéressée par ce projet à mener dans la région. Les activités sont: la détente (balades, cinéma,...), le sport (équitation, natation, bowling, ...), la culture (théâtre, peinture, musées ...), les invitations extérieures, les séjours annuels à l'étranger.

Comment est née l'ASBL ?

En juillet 1985, quelques personnes valides et non-valides concrétisent un projet dont elles rêvaient depuis longtemps, à savoir vivre ensemble dans une maison communautaire. Projet qui va être concrétisé en ASBL en décembre 1985. La communauté passe très vite de 3 à 11 pensionnaires.

En 1993, période transitoire, l'équipe se scinde, les deux services deviennent spécifiques. Ils se complètent et collaborent pour répondre à un premier constat: l'hébergement communautaire va continuer sous un nouveau nom: «*Les Mirabelles*», structure accueillant 30 pensionnaires.

L'ASBL de départ «*Les Biolles*» se définira dès lors comme un service de loisirs pour personnes handicapées. C'est suite à **un questionnaire** que les responsables de l'ASBL se sont aperçus que **le besoin prioritaire** de la personne handicapée était **de se sentir intégrée dans notre société, de s'épanouir au travers des activités de loisirs**.

Aujourd'hui, l'ASBL «Les Biolles» fait partie d'une ASBL plus importante «De Bouche à Oreille».

«*De Bouche à Oreille*» est un mouvement d'éducation permanente qui se répartit sur quatre secteurs: **environnement, solidarité, éducation active, vie communautaire**. L'ASBL est reprise dans la branche «vie communautaire», non pas parce qu'au départ le projet est parti d'une maison communautaire, mais plutôt pour l'aspect d'une vie plus solidaire. Promouvoir le bien-être, le développement et l'intégration de la personne handicapée principalement par les loisirs, dans le respect de ses droits, et en fonction de ses potentialités. **Permettre à la personne d'être non seulement client, mais aussi acteur de l'activité proposée.**

Quelles sont les activités organisées ?

Le bowling: les séances sont organisées à raison d'une fois par mois et se déroulent à Lontzen où une rampe est mise à disposition afin que les personnes à mobilité réduite puissent aussi s'y hasarder. Une soirée bowling + spaghettis est parfois également organisée.

L'équitation: les leçons ont lieu aux écuries des Coudriers à Aubel, le samedi de 8 h à 10 h (possibilité d'abonnement annuel).

Sortie cinéma: une fois par mois au Cinépointcom à Verviers (séance à 18 h). Après le film, les personnes se retrouvent autour d'un verre.

L'atelier créatif: une activité régulière organisée afin de donner au public un accès à la culture. Les habitués de cet atelier ont exprimé leur souhait de participer de façon active à l'exposition Pan'Art organisée par la Province de Liège.

Mais encore: apéro-dîner, dîner fromage, parcs d'attractions, ...

Pendant les vacances scolaires, l'ASBL propose des journées d'activités créatives, culturelles, sportives et de loisirs. En 2014: visites du musée Magritte, de la maison des Terrils, d'Animalaine, du festival des marionnettes liégeoises, d'un atelier culinaire, d'un cirque à Liège ainsi que de divers parcs animaliers,

Une fois l'an, un séjour d'une semaine à l'étranger est organisé pour les plus de 18 ans.

Revenons à l'esprit des bénévoles lors de la création de l'ASBL en 1993. Cette équipe a travaillé et créé l'ASBL afin de proposer des loisirs aux personnes handicapées de la région, avec comme objectifs leur bien-être et leur intégration dans la société. Actuellement, les bénévoles (volontaires) ont encore une part importante dans la réussite de ce projet.

Aujourd'hui, grâce à des cellules telles que notre ASBL, la société porte un regard nouveau sur la différence et la personne bénéficiaire prend aussi une place dans cette société car elle-même en découvre une autre vision. Nos différentes activités se déroulent tant en journée, qu'en soirée, en semaine comme durant le week-end et permettent de renforcer le lien social entre tous les intervenants.

Martine sera heureuse, lors de la mise en place de notre groupe de travail destiné aux personnes handicapées et à leurs aidants proches, de venir nous parler de son ASBL et des nombreuses possibilités qu'elle offre mais souligne d'ores et déjà que l'ASBL est à l'écoute et à la disposition de toute personne désireuse d'obtenir tout renseignement utile.

Les Biolles, loisirs et culture ASBL - Verte Voie, 13 – 4890 THIMISTER

Tél: 087/44.65.05 - GSM: 0478/82.48.95 - Fax: 087/44.53.78

E-mail : biolles.asbl@gmail.com - Site web : <http://www.dbao.be/biolles.htm> - Facebook: asbl les biolles



Service de Loisirs et d'Éducation
Permanente pour Personnes
Handicapées

Du côté du CPAS ... Aide à la mobilité : le taxi social

Depuis de nombreuses années, les habitants de la Commune de Dalhem ont la chance de pouvoir bénéficier de services peu onéreux, rendus par des bénévoles avec leur véhicule personnel, pour se

présenter à leurs rendez-vous médicaux, faire les courses, ...

Mais ce service avait ses limites. En effet, les voitures n'étant pas adaptées, le transport des Personnes à Mobilité Réduite était tantôt impossible, tantôt peu aisé, sans compter le risque d'accident de circulation très peu assuré.

C'est pourquoi le Conseil du CPAS de Dalhem a décidé d'acquérir un véhicule et de l'adapter aux PMR. Il permettra de prendre en charge 7 personnes dont 2 PMR et ce, à un prix très raisonnable.

Les modalités de ce service seront définies lors d'un prochain Conseil.

N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès du CPAS pour en savoir plus à ce sujet.

Bien entendu, ce taxi social s'ajoute aux transports assurés par les bénévoles que nous tenons par ailleurs à remercier chaleureusement pour leur dévouement.

Brèves du Conseil

26/06/2014 : déplacement des modules de l'ancienne école de MORTROUX vers le site du Fort de NEUFCHATEAU pour l'installation du Musée du Fort

RENOUVEAU, par la voix de Loïc Olivier, se réjouit que, grâce aux modules, le musée pourrait être de plain-pied. Par contre, il déplore l'aspect esthétique. Francis Deliège dit Tarzan a proposé des modifications techniques au cahier des charges et s'interroge sur les futures dépenses: on en est actuellement à 69.000 €. Combien de visiteurs attend-on? Comme par habitude, **la Majorité a refusé** que les interventions de RENOUEAU soient consignées dans le P.V. et nous ignorons s'il a bien été tenu compte des remarques formulées...



30/10/2014 : Aménagements d'accotements rue Joseph Muller à BOMBAYE pour les usagers faibles

L'Echevin de la Mobilité Léon Gijssens nous propose un projet dont le devis estimatif s'élève à 28.500 € TVAC pour quelques mètres aménagés seulement ... Notre Tarzan nous montre une fois de plus toute sa pugnacité : il démonte point par point le projet exposé par Mr Gijssens et établit qu'il s'agit d'un gaspillage des deniers **publics**. **La Majorité refuse la consignation de l'intervention de Tarzan dans le procès-verbal mais accorde qu'il est prématuré de voter sur ce point.** Le Conseil à l'unanimité décide de le retirer!

RENOUEAU est satisfait: il a été entendu et écouté ...

30/10/2014 : Question post-conseil: Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité



Francis Deliège rappelle que, par sa décision du 30/05/2013, le Conseil communal, à l'unanimité, a décidé l'institution d'une C.C.A.T.M. Depuis lors, les candidatures ont été rentrées et les personnes désignées lors du Conseil communal du 11/12/2013. Le dossier complet a dès lors été transmis au Gouvernement wallon. En mai 2014, les élections fédérales ont eu lieu et le Ministre de tutelle désigné quelques mois plus tard n'aurait toujours pas signé les documents ad hoc ? La C.C.A.T.M. sera-t-elle installée en 2015 ? **RENOUEAU en doute !**

18/12/2014 : Budget communal 2015

RENOUEAU a refusé de voter le budget communal 2015 proposé par le Collège. Nous avons posé beaucoup de questions dont certaines ont reçu une réponse. Cependant le manque de vision à long terme de ce budget nous a conduits à le rejeter. Le rapport du Collège, censé expliquer les choix budgétaires, n'est qu'une liste de différents postes sans explication ni justification des budgets alloués mais surtout sans vision d'avenir. La Majorité aurait-elle des idées pour le futur de notre Commune? Elle se garde bien de les dévoiler!



Points supplémentaires introduits par RENOUEAU

24/04/2014 – point 17 : Classement du Château Francotte



France Hotterbeex fait un petit rappel historique et expose qu'en tant que propriété privée, le château ne bénéficie d'aucune mesure de protection et qu'il serait grandement dommageable pour la Commune qu'un jour, il soit détruit. Elle souligne les qualités architecturales et historiques du site, monument important de la commune de DALHEM et qui se situe dans un parc remarquable. RENOUEAU demande au Collège d'introduire un dossier en vue du classement du site du Château Francotte. Marie-Catherine Janssen, Echevine du patrimoine, intervient au nom du Collège et estime que la proposition de France Hotterbeex est pertinente. L'Echevine propose qu'avant d'entamer éventuellement la procédure de classement, le Collège rencontre le propriétaire et Madame Barbier de l'Institut du Patrimoine wallon pour avis. Nous marquons notre accord. **Mais depuis, nous sommes sans nouvelles...**



24/04/2014 – point 18 : Accessibilité bâtiments et voiries aux personnes ayant des problèmes de mobilité – formation du personnel communal

Loïc Olivier, lors de son exposé, souligne que le nombre de personnes ayant des problèmes de mobilité va augmenter (surtout les aînés) et que, faute d'aménagements adéquats, certains lieux publics risquent de ne plus être accessibles à cette tranche de la population. Pour résoudre ces problèmes, le Gamah (Groupe d'Actions pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées) dispense des formations pour le personnel communal. Cette fois, c'est à l'**unanimité** que le Conseil propose que le Collège communal et la Directrice générale désignent les membres du personnel appelés à suivre ces formations.

26/06/2014 – point 17 : Prime pension du personnel communal

France Hotterbeex rappelle qu'en octobre 2013, RENOUEAU avait proposé que l'on procède à la nomination des membres du personnel qui allaient accéder à la pension légale. Mr le Bourgmestre avait alors proposé de créer un groupe de travail regroupant les quatre partis du Conseil communal. Plusieurs réunions se sont tenues et il en est résulté qu'une nomination coûterait trop cher à la Commune. Toutefois, une proposition de pension complémentaire a été faite laquelle, malheureusement, ne peut concerner que les personnes prenant leur pension après 2014. Lors de la mise à la pension d'un membre du personnel, la Commune offre une prime en argent ou en nature d'un montant de 500 €. Suivant les discussions au sein du groupe de travail, RENOUEAU a proposé et obtenu que cette prime soit portée à 875 €. Suite à une remarque de la tutelle, en janvier 2015 nous devons adapter les montants à 35 € par année de service avec minimum de 105 € et maximum de 875 €.



Voilà un travail d'équipe qui nous convient et qui a porté ses fruits !

Hommage à Philippe

Le 30 novembre dernier, RENOUEAU a perdu un de ses membres les plus populaires. Philippe Steenebruggen a été Conseiller communal RENOUEAU durant un an mais son activité préférée restait la musique. Il a de nombreuses fois animé nos Journées Découverte en venant jouer de la musique accompagné de ses enfants et de ses amis. Sa jovialité, son humour, sa gentillesse et sa disponibilité nous manquent beaucoup. RENOUEAU n'a pas hésité un instant à faire de Philippe un membre d'honneur. Sa mémoire sera honorée lors de nos prochaines manifestations.



Actualité du CCCA : connaissez-vous les TIC (Techniques de l'Information et de la Communication) ?



Si vous savez allumer un ordinateur, si l'utilisation de la souris vous est familière mais si vous n'êtes pas sûr sur Internet, sur les réseaux sociaux sont encore incertains et si vous comptez plus de 55 printemps alors Mobi'TIC est fait pour vous.

Mobi'TIC offre aux seniors la possibilité de découvrir le monde des tablettes numériques, de faire ses courses en ligne, d'utiliser efficacement un moteur de recherche, de gérer un agenda, de partager ses photos... bref de devenir un as des TIC. Ces formations permettent de rompre l'isolement et de lutter plus efficacement contre l'exclusion des seniors. Elles permettent également de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible.

Le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés), soutenu par le Collège communal, a décidé, parmi d'autres projets, d'inviter l'équipe de Mobi'TIC (structure mobile d'initiation des seniors à l'utilisation d'Internet et des Technologies de l'Information et de la Communication créée par la Province de Liège) à Dalhem. Lors du premier rendez-vous, dont vous serez avertis par toutes-boîtes, les formateurs nous apprendront à détecter et éviter les dangers du net ainsi qu'à rechercher efficacement des renseignements sur Internet.

Dans notre Commune, les TIC jettent aussi des ponts entre générations dans le cadre de l'action PC Solidarity, vraie réussite et moment de grande convivialité pour tous.

Vous trouverez de plus amples renseignements, et effectuerez un petit test, en consultant le site www.provincedeliege.be/mobitic qui, je l'espère, vous donnera l'envie de participer à ce projet.

Juliette Claude-Antoine



Le Conseil communal

Qu'est-ce que le Conseil communal ?

Le Conseil communal est une assemblée législative qui siège au niveau de la Commune. Il est composé de Conseillers de la Majorité et de l'Opposition, du Bourgmestre et des Echevins.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Notre Conseil communal se réunit en principe chaque dernier jeudi du mois à l'école de Mortroux (Rue de la Foulurie, 4) à 20h00. Lors de ce Conseil, la Majorité (coalition MR-PS-CDH à Dalhem) soumet à la discussion certains sujets et propose le vote des décisions. RENOUEAU, notre groupe, est particulièrement attentif à la bonne gestion de notre Commune et s'implique dans tous les dossiers que

traite le Collège communal en posant des questions et en proposant des améliorations. En conclusion du débat, nos représentants émettent un avis, favorable ou non.



Est-il intéressant que je participe au Conseil communal ?

Si la politique ne vous intéresse pas, elle s'intéresse à vous. Intéressez-vous au comportement de vos élus, Majorité comme Opposition, pour vous faire une opinion concrète de la manière dont votre Commune

est gérée. Vous pourrez vous rendre compte du degré d'ouverture pourtant tellement prônée par nos édiles et de quelle manière les débats se déroulent car les Procès Verbaux n'en font pas état.

Les dates des Conseils ainsi que l'Ordre du Jour sont renseignés sur notre site internet (<http://www.renouveau-dalhem.be>) dès que nous en avons connaissance.

Le point de vue du chaisard

Un terrain rue Gervais Toussaint

Il y a quelques mois, le Collège a proposé d'acquérir deux habitations et un jardin rue Gervais Toussaint à Dalhem. Dès le début du projet, nous avons soutenu cette bonne idée d'y créer un parking à proximité des commerces, des logements et une Maison de l'Enfance. Nous avons donc accepté cette proposition du Collège.



En janvier 2015, le Collège a proposé de mandater un architecte pour réaliser un avant projet. Nous avons suggéré que cet architecte réunisse les riverains du projet ainsi que les commerçants dalhemois pour connaître leurs idées pour embellir les lieux mais aussi leurs craintes. Après discussion, le Collège n'a pas soutenu cette idée de consultation populaire dès le début du projet. Nous pensions pourtant qu'après la mésaventure des modules de Mortroux, le Collège serait attentif à ce genre de proposition. Nous avons également proposé d'ajouter dans le cahier des charges qu'au moins un des logements prévus soit adapté ou adaptable aux Personnes à Mobilité Réduite.



Le Collège a soutenu que l'existence de logements pour PMR dans ce type de projet est obligatoire. Nous attendons de voir !

Agence Immobilière Sociale

Une agence immobilière sociale (AIS) est une association qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité. Il était prévu que plusieurs communes dont Dalhem créent une AIS. Suite à la défection de certaines autres communes, le projet semble enterré. Dommage !



Multimédias

En février 2014, nous avons proposé de créer un groupe de travail à propos des médias. Ce groupe de travail aurait eu pour tâche d'étudier la possibilité d'affilier la Commune aux applications Better Street et Let's go, de créer des vidéos sur Internet concernant ce qui se passe dans la Commune etc.

A l'époque, le Collège n'avait pas voulu créer ce groupe de travail mais a tout de même décidé par après d'affilier notre Commune à Let's go ! Cette application gratuite pour la Commune permettra aux nombreux touristes qui la traversent de trouver, grâce à leur smartphone, un endroit pour aller manger un bout, une chambre d'hôtes, les musées,... Better Street quant à elle aurait permis à la population de prévenir directement le service adéquat grâce à son smartphone ou son ordinateur lorsqu'elle découvre un problème, par ex: une bulle à verre qui est pleine, un panneau de priorité de droite qui a disparu, ...



Ce sera peut-être pour plus tard !